Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 82 (2010)

Heft: 4

Artikel: La Cigüe rénove Le Clos Voltaire à Genève

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-145040

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Cigüe rénove Le Clos Voltaire à Genève

Un fort soutien populaire, doublé d'une belle volonté politique, ont permis la mise en valeur d'un véritable petit bijou d'architecture du XVIIIe siècle.

© JACQUES CUTTAT

Construit au XVIIIe siècle en tant que dépendance de la maison des Délices, le Clos Voltaire est constitué de deux corps de bâtiments accolés, l'un datant de 1740 et l'autre terminé vers 1773. Lorsqu'en 1755 François Marie Arrouet, dit Voltaire, se rendit acquéreur de tout le domaine, il fit aménager des chambres pour les domestiques dans le Clos et créa l'allée d'accès à la rue de Lyon.

En 1840, le domaine est divisé et vendu. Maison de maître et dépendance sont alors séparées. Les nouveaux propriétaires aménagent quatre appartements dans le Clos.

A partir de 1948, le Clos Voltaire abrite une pension et subit diverses interventions intérieures dont les percements de la toiture et de plusieurs murs. Le bâtiment conserve toutefois une substance très intéressante et une belle allure XVIIIe grâce à son volume et à son ample toiture. Il forme un ensemble de qualité avec la maison de maître dont il est le corollaire originel.

En 2002, un fort mouvement populaire, créé pour sauver le Clos Voltaire de la ruine et de la destruction, aboutit à son achat par la Ville de Genève la même année. La municipalité octroie alors un droit de superficie de 60 ans à la Coopérative de Logements pour Personnes en Formation, La Ciguë, en vue de la création de 30 chambres. Ce droit est assorti de l'obligation de construire un espace polyvalent au rez-de-chaussée constitué de deux salles et équipé d'un coin cuisine. Ces deux locaux sont destinés au Musée Voltaire ainsi qu'aux habitants et associations du quartier. Un comité d'usagers en réglera le fonctionnement. Le parc du Clos devra rester ouvert au public.

© JACQUES CUTTAT

Selon l'accord passé entre la Ville de Genève et La Ciguë, la première a pris en charge la restauration de l'enveloppe du bâtiment ainsi que l'aménagement des espaces polyvalents et de l'extérieur, tandis que la seconde s'est chargée de la construction des pièces destinées aux étudiants, soit les chambres individuelles et locaux communs. La réfection des installations techniques a été prise en charge à hauteur de 10% par la Ville de Genève et 90% par La Ciguë.

La coopérative a souhaité que les deux corps de bâtiments restent séparés l'un de l'autre pour faciliter la gestion des lieux. Deux appartements communautaires de 14 et 16 chambres – comportant chacun une vaste cuisine et un séjour, ainsi que des sanitaires en suffisance – ont été créés. Les chambres diffèrent singulièrement les unes des autres dans leur caractère et leur dimension car les configurations particulières antérieures ont été respectées.

La conception énergétique du bâtiment a été définie par les deux maîtres d'ouvrage. Isolation de la toiture, fenêtres à vitrage isolant, chaudière à gaz à faible émission de NOx et double flux devraient permettre de réduire la consommation énergétique du bâtiment.

Ce sont ainsi des logements de qualité à des loyers modestes qui sont mis à disposition des jeunes en formation depuis le 1er novembre. De plus, le musée, les habitants et les associations du quartier disposent maintenant d'un espace susceptible d'accueillir des activités culturelles et manifestations publiques.

Source: Ville de Genève / Département des Constructions et de l'Aménagement / service d'Architecture